



Confusion d'un commerçant et de sont mandat de trésorier

Par **Belu81**, le **06/07/2010** à **17:24**

Bonjour,rnrnQue risque un commerçant qui sur-facture des produits à une association loi de rnrn1901 dont il est lui même le Trésorier.

Par **chaber**, le **07/07/2010** à **06:26**

bonjour,rnrnIl est déjà anormal que l'association se livre chez le commerçant qui fait partie du comité directeur comme trésorier, sauf si ce dernier pratique des prix intéressants pour l'association.rnrnOr, ce n'est pas le cas puisqu'il y aurait surfacturation.rnrnUne telle affaire est susceptible de poursuites